



# LA MARNE OUVRIERE

Organe officiel de l'Union des Syndicats CGT de la Marne - Rédaction/Administration -

15, bd de la Paix - 51058 REIMS Cedex - Tél. : 03.26.88.23.04 - Directrice de la Publication : Marilyn HOMON

N° 446 Avril 2021 CPPAP 1221 S 06066 - Imprimé par nos soins - Prix 0,50 €

Retrouvez toutes les actualités sur le site de l'UD : [www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)

## Édito...

Depuis plus d'un an, aujourd'hui le monde est anéanti par une pandémie qui a des conséquences néfastes sur la vie, la santé, l'emploi pour le plus grand nombre.

Ceci et même si nous voyons en France que le Gouvernement poursuit son plan d'urgence arbitraire socialement, infécond économiquement, intolérable écologiquement et dangereux sanitaire.

En effet, les actionnaires se noient sous les dividendes qui jaillissent et nous voyons l'argent public couler à flot pour les grands du capital, qui comme Pierre Mestre, PDG et 1<sup>er</sup> actionnaire d'Orchestra, qui a pu racheter sa société placée en redressement judiciaire depuis le 29 avril 2020 après avoir licencié 300 salariés et se voit éponger la dette alors qu'il avait généré de 650 millions d'euros dont 23 millions au Trésor Public.

Par contre, du côté des salariés, il faut se « serrer la ceinture » entre le chômage partiel, Accord de Performance Collective, PSE, tout est bon pour bâtir le chantage à l'emploi.

Ils n'ont pas oublié aussi les précaires qui vont se voir réviser leurs allocations chômage à la baisse à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**Mais tous ces choix sont loin d'être TECHNIQUES ou SCIENTIFIQUES. Ce sont bien des choix POLITIQUES !**

Quand nous voyons l'évaluation des bénéfices de Pfizer, qui serait entre 6,3 et 10,5 milliards d'euros pour l'année 2021, nous pouvons nous dire que la santé est vraiment un business bien juteux pour certains.

A nos yeux, il ne devrait pas y avoir de profits sur la santé. La levée des brevets devrait être obligatoire afin de pouvoir produire en masse des vaccins à meilleur coût pour l'ensemble de la planète, et pouvoir vacciner en masse gratuitement, d'autant qu'aujourd'hui on commence à nous annoncer qu'il faudrait sûrement se faire vacciner tous les ans.

Qui va payer cette période de perfusion consistant à des mesures d'endettement public, de protection sociale et de dette privée ?

**Pour la C.G.T ce n'est pas aux salariés avec ou sans emploi, ni aux retraités de payer. Cela ne peut passer que par un changement de modèle de société, qui ne sera possible que par notre détermination à mettre en place un rapport de force.**

Ghislain BRIDE  
Secrétaire UD CGT 51

## RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS DANS LA MARNE POUR LE 1<sup>er</sup> MAI 2021



### Châlons-en-Champagne :

Rdv Maison des Syndicats à 10 h 00

### Reims :

Rdv Maison des Syndicats à 10 h 00

### Epernay :

Rdv devant la mairie à 10 h 00



### Vitry-Le-François :

Cortège en voiture : départ Espace Lucien Herr à 10 h 45

DÉPOSÉ LE 27 AVRIL 2021



## Sommaire

- > Page 1 :
  - Edito
- > Page 2 :
  - Communiqué de presse UD CGT 51
  - Suite de l'affaire de suspension d'un Inspecteur du Travail
- > Page 3 :
  - Emmanuelle Macron au CHU de Reims
  - 8 mars pour l'Egalité : il y a encore du boulot !
- > Page 4 :
  - Luttés des Salariés de chez Carrefour Châlons en Champagne
  - Luttés des Salariés de chez Bronze Alloys
- > Page 5 :
  - 31 mars 2021- Les retraités dans la rue.
  - Lutte et Grève à ATS à Sézanne
- > Page 6 :
  - PUB Macif

**Communiqué de presse UD CGT 51  
Suite de l'affaire de suspension d'un Inspecteur du Travail**

C'est une forte mobilisation de la CGT qui a réuni aujourd'hui plus d'une centaine de militantes et militants, actifs et retraités, pour soutenir trois de nos camarades, convoqués ce jour pour être entendus dans le cadre d'une procédure de dépôt de plainte contre la CGT, déposée par la directrice de l'Unité Départementale de la DIRECCTE Grand Est, pour «injure publique» et «diffamation».



la qualité du service rendu au public et la confiance des usagers dans le service public de l'inspection du travail.»

Cette nouvelle attaque n'est pas sans rappeler toutes celles qui ont touché

Ce dépôt de plainte fait suite à des actions menées l'année dernière, lors de la lutte engagée pour exiger l'annulation de la suspension de l'un de nos camarades inspecteur du travail, réprimé pour avoir défendu les droits des travailleurs et travailleuses d'une entreprise de services à la personne et réintégré depuis grâce à la force de mobilisation de la CGT toute entière.

et touchent encore aujourd'hui, des dizaines de militants de notre organisation, réprimés, condamnés, poursuivis en justice, pour oser défendre leurs droits et ceux des autres.

Au travers de sa secrétaire générale de l'UD de la Marne, Sabine DUMENIL, de son secrétaire général de l'UL de Reims, Benoît AUGÉ et de son secrétaire général des retraités des services publics, Vivian TALLONE, la CGT est visée au cœur de ses valeurs profondes de lutte des classes par une mise en examen de chacun d'entre eux.

Entre violences politiques et pressions économiques, notre syndicalisme indépendant est et doit rester un bien public, une force démocratique, au service de la justice sociale.

La CGT demande le retrait immédiat de cette plainte infâme et déclare avec fermeté qu'elle continuera à agir pour lutter contre la répression et la discrimination syndicale et pour permettre l'exercice des libertés syndicales nécessaires aux conquêtes sociales.

La CGT Marnaise organise et pilote un comité de soutien réunissant d'ores et déjà des dirigeants nationaux, des dirigeants régionaux, de très nombreux syndicats CGT mais aussi d'autres organisations syndicales.

Dans la lignée d'une politique gouvernementale de plus en plus rigide, cette nouvelle invective contre notre organisation mais aussi contre toute forme de lutte contre une oppression de plus en plus pesante du capital, est intolérable et totalement inqualifiable, qui plus est, venant d'une haute représentante d'un service «bénéficiant, pour l'exercice de ses missions, d'une garantie d'indépendance la préservant des influences extérieures indues, garantie conditionnant

**Le Secrétariat de l'Union Départementale CGT de la Marne, Reims le 14 avril 2021**



## 31 mars 2021 - Les retraités dans la rue.

Les 9 organisations syndicales et associations des retraités (CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR et Ensemble) ont décidé d'une journée d'actions nationales et édité une motion commune.

Pour la Marne : Châlons, Reims, Epernay/Ay et Vitry le François ont demandé des audiences auprès du Préfet et des Sous-Préfets.

Sur l'ensemble du département nous avons rassemblé environ 150 personnes pour Châlons, Reims et Vitry le François, pas de manif à Epernay/Ay.

### Châlons en Champagne :

Le Préfet a reçu une délégation CGT, FO et Solidaires. Aucun dialogue sur les revendications : perte du pouvoir d'achat (+0.4% en 2021), perte d'autonomie ou la 5ème branche, par contre, le Préfet a été plus loquace sur la pandémie, la vaccination et l'évolution de la Covid 19.

**La délégation lui a remis la motion revendicative nationale des 9.**

### Reims :

Le nouveau Sous-Préfet a reçu la délégation CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR et LSR. L'échange a plus porté sur la vaccination que la préoccupation des retraités : financière (une pension sur trois est inférieure à 1 000 €) sanitaire (après le manque de masques et de lits, ce sont les vaccins qui manquent), autonomie (loi toujours repoussée) âgisme (coût d'une vie selon l'âge sur le blocage de l'économie pour sauver quelques « vieux ») et le pouvoir d'achat.

Le sous-Préfet a contesté de fait que cela a été compensé par la baisse d'impôts, la suppression de la taxe d'habitation et le chèque énergie. Nous le contestons en lui rappelant que les plus démunis ne

paient pas d'impôts et sont exonérés de la taxe d'habitation (55 % des ménages). **La délégation lui remet la motion nationale.**

### Epernay :

la délégation a été reçue à la Sous-Préfecture et après une courte discussion celle-ci a **remis la motion nationale.**

### Vitry le François :

la CGT et FO ont été reçus en Sous-Préfecture et ont rappelé les **revendications nationales des 9 et ont déposé la motion.**

En marge des manifestations, nous avons envoyé une lettre ouverte au Président du Conseil Départemental avec copie au Directeur de l'Agence Régionale de la Santé du Grand Est, au Préfet, à la Présidente du Grand Reims et à Mesdames et Messieurs les parlementaires.

### **A ce jour, seules 5 réponses :**

- Yves Detraigne,
- René-Paul Savary,
- Aïna Kuric,
- Lise Magnier
- Charles De Courson

qui ne prennent aucune décision contraire à celle du gouvernement.

Les retraités ne sont pas des nantis et la lutte doit continuer malgré les restrictions et le confinement qui font hésiter beaucoup de nos camarades à venir nous soutenir dans les manifestations.

Le secrétaire de l'USR CGT 51  
**Jean-Claude BOULBEN**

## Lutte et Grève à ATS à Sézanne



Un salarié se serait permis de dire au Patron « vous êtes une mauvaise personne » se voit notifier un licenciement pour faute grave. Celui-ci génère une forte colère de la part de ses collègues qui décident de débrayer car évidemment cela fait suite à une dégradation des conditions de travail et un manque de respect des règles au Comité Social et Economique.

Bien entendu l'échec des négociations va se poursuivre en justice. Drôle de conception du dialogue social dans cette entreprise.

Heureusement que la CGT est présente et peut-être garante des droits et des intérêts des salariés.

**Tony BUISINE**  
Elu CSE CGT ATS

ORGANISATIONS  
SYNDICALES

J'ai le pouvoir  
de protéger  
mon activité  
syndicale.



**Ce qui est essentiel pour nous à la Macif, depuis plus de 30 ans, c'est de protéger l'activité syndicale de nos partenaires.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, la Macif est à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

**Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**

Assurances  
Banque  
Santé  
Essentiel pour moi



Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites des contrats souscrits.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de Banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° ORIAS 13005670 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Emmanuel Macron au CHU de Reims

Le Syndicat CGT du CHU de Reims a été reçu par le conseiller d'Emmanuel MACRON et d'Olivier VERAN pour exposer les difficultés des personnels : Insuffisance de moyens pour prendre en charge les enfants en souffrance psychique tant au niveau des urgences pédiatriques, médecine pédiatrique et secteur pédopsychiatrique.

Situation dans nos hôpitaux et nos EHPAD : en mars 2020, alors que tous les services étaient déjà au bord de la rupture avant la crise sanitaire, les agents ont dû s'adapter, se réorganiser pour pallier au manque de lits et de personnels.

Un an après, RIEN N'A CHANGE : on ferme des services et des salles de blocs pour trouver des lits supplémentaires et redéployer du personnel.

Les personnels sont usés, désabusés, mais toujours sur le front auprès des patients pour assurer leur mission de service public.

L'augmentation du Ségur n'a fait que compenser le gel du point d'indice depuis plus de dix ans. Les nouvelles grilles salariales annoncées ne concerneront pas tous les personnels.



La reconnaissance des personnels passe aussi par la suppression du jour de carence pour tous les agents ayant contacté le COVID depuis mars 2020, ainsi que l'intégralité de la prime de service.

**Le conseiller s'est engagé à faire remonter nos revendications auprès du Président de la République.**

**Espérons que les héros d'hier ne soient pas les oubliés d'aujourd'hui.**

Syndicat CGT du CHU de Reims

8 mars pour l'Egalité : il y a encore du boulot !



« le 8 mars, ce n'est pas une priorité » nous avait-on opposé au bureau des hôtesse d'accueil, lorsque nous avons demandé la mise à disposition d'une salle à la maison des syndicats et des associations.

Enfin, nous avons lancé nominalement 38 invitations qui ont reçu 19 réponses, pour finir par la présence de 6 personnes (4 femmes et 2 hommes), lors de notre projection privée, car nous étions limités par la jauge sanitaire.

Il s'agissait du film « Papicha » de l'algérienne Mounia MEDDOUR très remarqué et primé à Cannes en 2020.



Il montre le combat de jeunes femmes, étudiantes, affrontant un système paternaliste très violent, jusqu'au meurtre, extrémisé par le Front Islamique du Salut dans les années 90.

Le film illustre la nécessité de la difficile solidarité des femmes et des hommes dans les rapports sociaux, dès le lieu du travail.

Un film sobre et magnifique, qui a suscité nos débats, et notamment avec la situation en France, où nous avons aussi nos intégristes.

Cette égalité est nécessaire aux femmes, mais elle ne l'est pas moins aux hommes, qui ne seront vraiment libres qu'une fois qu'elle sera réalisée.

Il y a du boulot !

Anna WILHELM  
Secrétaire Générale USLR Vitry le François

En grève solidaire à partir de 15h40 !

«En France, 85% des temps partiels sont imposés aux femmes !  
 «En France, les femmes sont discriminées au travail, de leur feuille de paie à leur pension de retraite, elles subissent -15 à -20% par rapport aux hommes !  
 «En France, 1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint !

**Les femmes sont majoritaires dans les professions en 1ère ligne face au COVID: santé, aide à la personne, éducation, commerces, restauration... etc.**

**Elles exigent solidairement:**

- > 300€ d'augmentation mensuelle immédiate;
- > Le même salaire et le même niveau de pension de retraite que les hommes;
- > Les mêmes droits au temps complets, au travail stable, au déroulement de carrière, aux responsabilités;
- > Le respect de la personne, la fin de harcèlement moral, physique ou sexuel;
- > Le respect du droit à disposer librement de leur corps partout dans le Monde !

Commission Exécutive de notre UL CGT et de notre USLR CGT.

Nous avons alors pu annoncer notre participation à la «Journée Internationale pour les droits des femmes ; pour l'égalité et contre les violences qui leurs sont faites ».

Cette journée a été adoptée en 1975 par l'ONU, après que la féministe et communiste allemande Clara ZETKIN l'eut proposée en ... 1910 !

Nous avons donc composé et publié une affiche mise à disposition de tous nos syndicats sur le territoire du Pays Vitryat ; distribué sur le marché du jeudi et dans les quartiers 350 tracts ; et diffusé 150 publications numériques sur Internet.

## Luttes des Salariés de chez Carrefour Châlons en Champagne

La CGT s'est implantée dans l'hypermarché Carrefour de Châlons-en-Champagne en 2019. Depuis, elle a su imposer son rythme en menant des actions (grèves, déclarations, interventions lors des visites de la direction nationale) qui prennent de plus en plus d'importance. Depuis 2020, les grèves se font essentiellement en intersyndicale.

Les actions menées visent les conditions de travail et tout ce qui peut-être amélioré localement (*la revalorisation des salaires, la convention collective, les contrats de travail dépendent plus des NAO au niveau national*).



**Les 10 mars et 3 avril dernier, la CGT et la CFDT** ont répondu à l'appel de nos organisations au niveau national, tout en faisant le lien à ce qui se passait localement. La communication de la CGT via le tableau syndical et les réseaux sociaux est continue : chacun des faits et gestes de la direction est commenté par un tract de la CGT. C'est ce qui a fait la réussite de nos mobilisations : **85 salariés le 10 mars, et 126 le 3 avril !**

**Le 10 mars par exemple**, a permis à des salariés en CDD qui avaient brutalement quitté l'entreprise une semaine avant (*après décision du PDG*), de réintégrer

Carrefour Châlons. Deux d'entre eux ont même repris en CDI.

En revanche, depuis le 3 avril, la Direction est totalement fermée, les réponses à la grogne ne sont que du bricolage pour essayer de duper les salariés. La stratégie de la direction est d'aller très vite en multipliant les « petites » décisions dans chaque rayon et service. Donc, nous devons riposter dans chaque rayon . **C'est ce que nous avons déjà fait le 12 février dernier** : seuls les épiciers ont débrayé et ont prouvé que cette seule action pouvait mettre en péril la journée de chiffre d'affaire du magasin. Le débrayage a démarré à 5h du matin, le directeur a été appelé et est arrivé aussitôt. Il n'a pas pu se dérober en prétextant que les décisions dépendent de plus haut : il a dû négocier en direct avec les salariés et élus présents.

**Aujourd'hui, 15 avril**, Carrefour France a annoncé la liste des prochains magasins qui vont passer en location-gérance. Il y a notamment le magasin de Port-de-Bouc, dans lequel se trouve notre délégué syndical national !!!

Le but de la location-gérance est claire : faire perdre les acquis aux salariés de Carrefour qui ont jusqu'ici une des meilleures conventions collectives de la branche du commerce. La menace de la location-gérance fait partie des discours de la direction pour faire plier les salariés. **Le bras de fer n'est pas prêt de s'arrêter. La CGT a encore quelques moyens d'actions sous le coude et garde le lien avec l'ensemble des salariés.**

**Gaëlle CHAILLOUX**

*Secrétaire Générale du Syndicat CGT de Carrefour de Châlons en Champagne*

## Luttes des Salariés de chez Bronze Alloys

Les salariés du Bronze Alloys se sont mis en grève le 30 et 31 mars.

En effet, après avoir consenti de multiples efforts depuis le début de la crise, à savoir :

- Qu'ils n'ont jamais cessé de travailler, même au moment du premier confinement où la France était à l'arrêt,
- La mise en place du chômage partiel avec la conséquence : la perte de salaire !
- L'imposition des 5 semaines de congé pour tous les salariés !
- La polyvalence des salariés d'un secteur à un autre sans rechigner !



Tout cela pour qu'au moment des négociations annuelles, la Direction les informe qu'il n'y aura rien. Lorsqu'ils évoquent la prime pouvoir d'achat, c'est le même discours !!

**Les salariés revendiquent des augmentations de salaire dignes des efforts effectués par tous !!**

**Les salariés du Bronze ne lâchent rien !**

Affaire à suivre....

**Mohamed TISGHITI**

**Délégué Syndical CGT Bronze Alloys**